



Juin 2013

Ne laisser personne en arrière :
Le programme des Nations Unies doit respecter la Nature
et écouter les peuples

« La chose la pire quand on vit dans l'extrême pauvreté, c'est le mépris, quand ils vous traitent comme si vous ne valiez rien, qu'ils vous regardent avec dégoût et peur, et qu'ils vous traitent même comme un ennemi. »

« On expérimente la violence de la discrimination, de ne pas exister, de ne pas faire partie du même monde, de ne pas être traités comme les autres êtres humains. »¹

Depuis toujours, la pauvreté est associée à la violence contre les personnes qui la subissent. La pauvreté est souvent une conséquence de violations des droits de l'homme et aussi un symptôme de ces violations. La première citation est celle d'un Péruvien vivant en situation de pauvreté. La deuxième, celle d'une Française. Les sentiments exprimés sont fondamentalement les mêmes, même si les pays où ils habitent sont classés selon des niveaux économiques très différents.

Ne laisser personne en arrière veut dire commencer chaque projet et concevoir chaque cadre d'orientation politique avec la pleine participation de personnes en situation d'extrême pauvreté qui savent ce que c'est de vivre, de survivre et de lutter contre la pauvreté.

Les Nations Unies ont toujours incarné les espoirs des personnes vivant la pauvreté, l'exploitation et l'oppression. Elles ont été fondées sur l'idée de libérer les êtres humains de la terreur et de la misère. En 2000, la déclaration du Millénaire réaffirmait la dignité inhérente à tout être humain et se fixait comme mission de la faire advenir.

Le monde a suffisamment de ressources pour tenir ces promesses. Ces deux dernières décennies, le commerce international a été multiplié par cinq et le revenu mondial a plus que doublé, il avoisine maintenant, en moyenne, plus de 30 dollars par jour pour chacun des sept milliards d'habitants de notre planète.

¹ Commentaires de participants à des séminaires rassemblant des militants associatifs et des personnes en situation de pauvreté, cités dans « *Vers un développement durable qui ne laisse personne derrière* » de Brendan Coyne, Xavier Godinot, Quyen Tran et Thierry Viard, document de travail ATD Quart Monde, Juin 2013

Cette richesse est plus que suffisante pour permettre à tous de vivre dans la dignité, mais elle est très inégalement répartie. Dans les pays développés comme dans les pays en développement, la part du gâteau de la croissance économique réservée aux travailleurs a diminué. Actuellement, beaucoup de personnes qui ont pourtant un travail ne gagnent pas suffisamment pour pouvoir sortir leurs familles de la pauvreté. Avant 2008, la progression d'indicateurs sociaux essentiels tels que la mortalité infantile et maternelle ou l'éducation primaire, avait ralenti en dépit de la prospérité économique. Il y a maintenant risque de régression. Au cours des cinq dernières années, l'austérité est devenue la politique économique à la mode. C'est ainsi que dans trop de pays, les gouvernements et les institutions internationales ont répondu à la crise économique et financière mondiale, par l'imposition de coupes budgétaires dans la protection sociale et les services publics essentiels, ce qui s'est déjà traduit par des millions de chômeurs supplémentaires partout dans le monde.

En même temps, nos modèles de production et de consommation irresponsables ont dépassé la capacité de la nature à se régénérer elle-même. Les catastrophes météorologiques causées par le dérèglement climatique ainsi que la crise financière affectent plus les pauvres que les riches. Les inégalités accentuent d'autres injustices, bouleversent les sociétés, sapent la confiance des gens dans les pouvoirs publics et rendent les économies inefficaces.

Aucun pays ne peut lutter seul contre ces menaces simultanées de catastrophes climatiques, de bouleversements sociaux dus à la pauvreté et aux inégalités, et à des économies qui n'arrivent plus à offrir de travail, en particulier aux jeunes générations. De nouvelles solutions doivent donc être trouvées face à ces problèmes, nouveaux ou anciens. Les Nations Unies ont entamé des discussions avec les gouvernements et les organisations internationales pour essayer de dégager un nouveau consensus.

La concentration des richesses aux mains de quelques uns est en elle-même une partie du problème, comme le Fonds monétaire international lui-même le reconnaît maintenant : « *De récents travaux ont montré que des périodes prolongées d'augmentation régulière de la production sont associées à une plus grande égalité dans la répartition des revenus. En d'autres termes, les sociétés plus égalitaires sont plus susceptibles d'atteindre une croissance durable.* »² Mais comme cela arrive souvent, et comme nous l'avons vu dans trop de pays, nous craignons que l'argent parle plus fort que les centaines d'organisations qui parlent au nom des personnes en situation de pauvreté.

Certains mots semblent avoir acquis de nouvelles significations. 'Partenariat' par exemple, est utilisé pour parler principalement d'association entre gouvernements et grandes entreprises, et l'expression 'environnement favorable', qui permettait auparavant de parler d'une économie internationale soutenant les efforts de développement des pays pauvres, est utilisée pour promouvoir des réglementations favorables aux affaires.

² Discours de la Directrice Générale du FMI, Christine Lagarde, 15 mai 2013, disponible sur www.imf.org

A l'Île Maurice, une femme qui terminait un programme de formation professionnelle disait : « *Démarrer un petit business est impossible. L'aide gouvernementale n'atteint pas les plus pauvres.* » L'environnement favorable pour cette femme n'est pas le même que pour une multinationale. Alors que nous savons très bien que les petites et moyennes entreprises sont créatrices d'emplois, il est également très clair que sans syndicats forts et sans une fiscalité équitable et progressive, des entreprises tout à fait libres conduisent à une croissance économique sans réduction de la pauvreté.

Nos trois organisations sont très différentes par leurs origines et leurs membres. ATD Quart Monde travaille avec des personnes en situation de pauvreté et apporte une contribution unique en créant les conditions nécessaires pour un dialogue entre elles et les décideurs afin d'innover ensemble. La CSI est une confédération mondiale de syndicats nationaux, qui représente 175 millions de travailleurs de 155 pays. Social Watch est un réseau de coalitions nationales d'organisations de la société civile qui surveillent la façon dont les gouvernements respectent leurs engagements internationaux en matière d'éradication de la pauvreté, de justice sociale et d'égalité hommes-femmes.

Et pourtant, à partir de nos différentes expériences, nous sommes arrivés à des conclusions communes sur certains éléments clefs pour un nouveau programme de développement des Nations Unies.

Nous sommes d'accord avec les nombreuses résolutions des Nations Unies affirmant que la pauvreté a de multiples dimensions et ne peut être comprise, ni mesurée seulement en fonction des revenus. La pauvreté ne peut pas être réduite statistiquement simplement en baissant le seuil de pauvreté, et le seuil de \$1.25 par jour est complètement inapproprié, puisqu'il voudrait dire qu'il n'y a pas de pauvreté dans les sociétés économiquement développées d'Europe ou d'Amérique du Nord, ce qui est évidemment faux. D'un autre côté, l'existence de la pauvreté dans les pays riches ne devrait pas être une excuse pour ces pays d'ignorer leurs engagements internationaux en faveur de différents soutiens au développement, y compris leurs promesses d'Aide publique au développement.

Les droits de l'homme sont un des piliers des Nations Unies, et tout programme de développement doit être enraciné dans les obligations juridiquement contraignantes relatives aux droits de l'homme que les gouvernements se sont engagés à respecter. Le fondement du droit au développement doit être basé sur les droits sociaux, économiques et culturels, sur les droits des femmes, sur le droit au travail et les droits sur le lieu de travail. Tous ces droits sont inaliénables et indivisibles et personne ne devrait être mis en situation d'avoir à choisir l'un ou l'autre. Aucune politique ne peut prétendre être fondée sur les droits de l'homme si elle ne fournit pas des contrôles efficaces, des mécanismes de plainte et de recours en cas de violations. Les Principes directeurs sur les Droits de l'Homme et l'Extrême Pauvreté, adoptés par le Conseil des droits de l'homme et « *accueillis avec satisfaction* » par l'Assemblée Générale des Nations Unies en 2012, énoncent clairement les obligations des sociétés et des organisations internationales en ce qui concerne les

droits de l'homme ainsi que le devoir des gouvernements de veiller aux impacts extra-territoriaux de leurs politiques et des activités des sociétés industrielles et financières à l'étranger. Les pays ne doivent pas abuser de leur statut de donateur ou de créancier pour imposer des conditionnalités ou des politiques qui entraînent des violations des droits de l'homme ou des régressions évitables dans l'exercice des droits économiques, sociaux et culturels. Lorsque des accords et des réglementations commerciales ou d'investissement entrent en conflit avec les droits de l'homme, ils doivent être révoqués.

Assurer le plein emploi et un travail décent pour tous ainsi qu'un socle universel de protection sociale est un mécanisme efficace pour éradiquer la pauvreté, réduire les inégalités, dont les inégalités de genre, et aussi pour promouvoir une économie véritablement durable : cela va de pair avec des politiques permettant aux personnes vulnérables de vivre dans la dignité et que tous aient accès aux services sociaux.

Les limites de la planète doivent être respectées et la charge de l'ajustement doit être partagée équitablement par tous. Il faut tenir compte de la responsabilité commune bien que différenciée de chaque pays, et les responsables d'un problème doivent apporter leur contribution (selon le principe pollueur-payeur).

Cette citation d'un participant brésilien à l'évaluation des situations de pauvreté peut être une leçon pour nous tous, y compris pour les Nations Unies: « *Si vous vous battez pour le même objectif, alors qu'est-ce qui se passe ? Vous utilisez votre sagesse et les autres utiliseront la leur. Parce que vos connaissances sont nos connaissances. On apprend l'un de l'autre ; l'un aide l'autre.* »

Dans l'élaboration du prochain cadre pour le développement mondial, nous devons écouter et apprendre, pour être sûrs de ne laisser personne derrière et pour appliquer les valeurs humaines fondamentales de dignité et de solidarité.

En conséquence, nous, les trois organisations signataires, nous engageons à travailler pour le cadre de développement mondial jusqu'en 2015 et au-delà :

- pour garantir que personne ne soit laissé en arrière, et pour mettre en œuvre les Principes directeurs sur l'extrême pauvreté et les droits de l'homme, adoptés par le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies ;
- pour donner la priorité à la promotion du cadre international des droits de l'homme comme base de développement ;
- pour soutenir le plein emploi et le travail décent pour tous, en incluant la mise en œuvre de socles de protection sociale au niveau national dans tous les pays et en plaidant pour l'instauration d'un mécanisme international de financement et de soutien à leur mise en œuvre là où les ressources disponibles ne sont pas suffisantes.

Nous nous engageons à renforcer les mécanismes de conception, de suivi et de mise en œuvre qui comprennent la participation des syndicats, de la société civile et de ceux qui vivent en situation d'extrême pauvreté.